

L' économie selon Emmanuel Mounier

Ou la rencontre du spirituel et du temporel

Carime AYATI, professeur d'économie à l'INPG de Grenoble

*Emmanuel Mounier est principalement connu comme philosophe, un philosophe d'inspiration chrétienne dont le nom évoque immédiatement le courant qu'il fonda en même temps que la revue **Esprit** (octobre 1932) : le personnalisme.*

Cependant Mounier était un intellectuel, au sens strict de ce terme, c'est-à-dire un penseur engagé. Sa pensée s'élaborant au cœur d'une période de crise générale, politique et économique à la fois, il ne pouvait ni méconnaître ni se désintéresser de la réalité économique et sociale de son temps, de même qu'il ne pouvait ignorer les interprétations dominantes dont elle était l'objet. Il y a donc une pensée explicitement économique au sein de la philosophie personnaliste de Mounier.

Certes il ne s'agit pas d'une théorie économique au sens moderne (qui est déjà celui de l'époque) de l'expression. Il n'empêche que Mounier a des idées précises sur les causes de la crise économique

(qui, pour lui, est tout autant politique, morale et spirituelle) et sur les remèdes qu'appelle son diagnostic : il s'agit de rien moins qu'une critique virulente de la civilisation capitaliste doublée d'une volonté de réforme radicale.

Ce radicalisme découle d'une certaine idée de l'homme, défini par Mounier comme « personne », et dont la nature est profondément spirituelle. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner du caractère également spirituel de la révolution que Mounier appelle de ses vœux, quand bien même des mesures politiques, structurelles, d'ordre temporel donc, s'imposeront pour en permettre l'avènement.

LE PERSONNALISME

Le personnalisme se définit d'abord contre les doctrines qui s'affrontent en ce premier tiers du XX^e siècle. L'objectif de Mounier est la définition d'une quatrième voie se démarquant du libéralisme, du marxisme et des fascismes de toute obédience.

La critique du libéralisme va de pair avec celle du capitalisme. Cette dernière, davantage inspirée par

Péguy que par Marx, est spirituelle et morale avant d'être économique et politique. C'est pourquoi elle se veut plus radicale que la critique marxiste car elle s'attaque à l'infrastructure morale du capitalisme, le matérialisme. Par là, Mounier considère que nombre des critiques adressées au capitalisme libéral dénoncent également le collectivisme d'inspiration marxiste, lui aussi fondamentalement matérialiste¹. Quant au point com-

mun entre libéralisme, marxisme et totalitarisme, il réside dans l'écrase-

1. Philosophe, Mounier s'attache à de multiples reprises à préciser sa position au regard du matérialisme (« Situation du personnalisme », *Esprit* n°105, décembre 1944, p. 8) et de l'idéalisme (« Les équivoques du personnalisme », *Esprit* n°130, février 1947, p. 258-259), du spiritualisme (*Le Personnalisme*, PUF, 1949, « Que sais-je? », n°395, p. 22) et du réalisme (« Les équivoques du personnalisme, *op. cit.*, p. 279).

ment de la personne, soit par l'individu, soit par le système. C'est le concept de personne, catégorie intermédiaire entre l'individu et la totalité, qui permettra à Mounier de proposer une voie originale : le personnalisme.

Le point de départ de la pensée de Mounier est un constat : la quasi-totalité des doctrines en présence au cours des années trente se rejoignent dans une position anticapitaliste. Il s'agit donc de procéder à une critique originale du capitalisme libéral². La critique personnaliste du capitalisme, qui se veut définitive, est achevée dès mars 1933³. Pour Mounier, le capitalisme est la synthèse d'une technique industrielle, d'un ordre juridique – le régime de la propriété privée – et d'une éthique – le profit comme fin et moyen. Sa critique sera donc tout autant technique (critique de lois inhérentes à un tel système) que morale et politique.

Débarassé de Dieu et des restrictions morales de la religion chrétienne, le capitalisme naissant a envisagé le monde comme un *no man's land* dont la conquête désormais possible exigeait l'établissement d'un principe de liberté absolue. Les choses et les hommes ont dès lors été assimilés en tant qu'objets d'un droit de propriété individuel et illimité⁴. C'est cette réduction de l'être à l'avoir qui a conduit à l'anéantissement de tout ce qu'il y a d'humain dans la personne. Par ailleurs, dès lors que les institutions sociales cessent de condamner le principe de fécondité de l'argent, le primat du profit devient le mobile unique de l'action humaine et, en conséquence, la société fait de la séparation du capital et du travail le principe central de son organisation. À partir de là, Mounier conteste un mode de répartition des richesses dominé par la sphère financière, où le paiement des intérêts est toujours garanti et qui fait du chômage sa principale variable d'ajustement⁵. Il dénonce de même un régime, le fordisme, qui fait croire qu'il prend en compte en premier lieu les besoins des hommes alors qu'il

ne s'agit que d'une stratégie commerciale où l'homme est réduit à l'état de client potentiel. Quant à la fameuse liberté de l'industrie censée justifier la concurrence, elle conduit inexorablement à la concentration et au monopole.

Pour le fondateur d'*Esprit*, la cause principale de cette transformation est l'émergence de l'individu, saluée par les défenseurs du capitalisme comme le moment enfin réalisé de la libération de l'homme, mais qui, selon Mounier, marque en réalité le début de sa déchéance. C'est pourquoi la critique de capitalisme est indissociable d'une critique de l'individualisme libéral. L'enjeu est clair : il s'agit de montrer que le personnalisme n'est pas « un avatar de l'individualisme »⁶, qu'il ne saurait donc être « rattrapé » par tout renouveau du discours libéral. La tare essentielle de l'individualisme est qu'il est une pensée de la séparation. Les individus y sont pensés d'abord isolés, étrangers voire opposés aux autres⁷ : l'intérêt égoïste est le seul lien social. Le règne de l'individuel est en fait celui d'un anonymat généralisé et fragmenté⁸, où l'homme, devenu interchangeable par définition⁹, a perdu toute substance. L'individu de l'économie apparaît finalement comme un être abstrait, en tous points opposé à la personne, être concret¹⁰, le premier ignorant tout de l'amour et de la gratuité dont la seconde est capable¹¹. L'individu économique annonce rien moins que la mort de l'homme¹². Mounier trouve chez les penseurs utilitaristes les fondements

de cette pensée individualiste¹³ qui, permettant de penser les relations entre les hommes comme des relations entre choses, ouvre en outre la voie à un rationalisme débridé.

Fusion de l'individualisme et du capitalisme, le libéralisme apparaît dès lors comme un mensonge¹⁴ : il est tout sauf un humanisme. Il est certes un moindre mal que les régimes dits totalitaires, notamment parce qu'il laisse « le jeu ouvert à des forces dont quelqu'une pouvait emporter l'espérance des hommes »¹⁵. Il fut même une étape nécessaire de l'Histoire. Mais en un monde qui est désormais « fini », ce qu'il pouvait avoir de bon à l'origine s'est transformé en autant d'obstacles¹⁶ qu'il convient de surmonter¹⁷. Son horreur¹⁸ culmine désormais dans la figure du bourgeois, incarnation moderne de l'Antéchrist, et derrière les figures acrobatiques de l'utopie de l'ordre spontané, l'individualisme libéral apparaît pour ce qu'il est vraiment : le masque de l'instinct de puissance et de la loi du plus fort¹⁹.

La critique du marxisme est plus nuancée car le marxisme partage avec le personnalisme des prémisses communes, de même qu'il y a une convergence certaine entre les aspirations des hommes qui adhèrent au Parti communiste et les perspectives tracées par le personnalisme. Mounier va donc s'efforcer de se démarquer du marxisme et surtout du communisme tel qu'il s'installe en URSS sans se couper de la base communiste, c'est-à-dire sans risquer de se voir « rattraper » par l'idéologie anti-

2. « Manifeste au service du personnalisme », *Esprit* n°49, octobre 1936, p. 129.

3. « Confession pour nous autres chrétiens », *Esprit* n°6, mars 1933, p. 888.

4. « De la propriété capitaliste à la propriété humaine », *Esprit* n°19, avril 1934.

5. « Manifeste au service du personnalisme », *op. cit.*, p. 140.

6. « Les équivoques du personnalisme », *op. cit.*, p. 266.

7. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 32.

8. « Pour une technique des moyens spirituels, II », *Esprit* n°27, décembre 1934, note 2 p. 415.

9. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 54 ; « Révolution communautaire », *Esprit* n°28, janvier 1935, p. 568.

10. « Refaire la Renaissance », *Esprit* n°1, octobre 1932, p. 37.

11. Ici, la critique de Mounier s'étend à l'ensemble de la pensée économique. « Court traité de la mythique de gauche », *Esprit* n°66, mars 1938, p. 918.

12. « Refaire la Renaissance », *op. cit.*, p. 40.

13. « Court traité de la mythique de gauche », *op. cit.*, p. 909-912.

14. « Qu'est-ce que le personnalisme ? », *Esprit* n°27, décembre 1934, p. 359.

15. « Dernières cartouches », *Esprit* n°67, avril 1938, p. 2.

16. « Situation du personnalisme (suite et fin) », *Esprit* n°120, mars 1946, p. 432.

17. « Les équivoques du personnalisme », *op. cit.*, p. 277.

18. « Confession pour nous autres chrétiens », *op. cit.*, p. 875.

19. « Refaire la Renaissance », *op. cit.*, p. 34.

communiste²⁰, notamment dans une période où de nombreux jeunes gens adhèrent au PC ou ont envie d'adhérer à une doctrine ou un parti qui ne soit ni le libéralisme ni le fascisme. Il s'agit donc de montrer d'abord en quoi le personalisme et le marxisme se rejoignent tout en s'opposant, la question des rapports entre marxisme théorique et communisme réel étant jugé seconde d'un point de vue logique même si les débats sur la ressemblance entre communisme et fascisme sont d'une actualité évidente²¹.

Parce qu'il a contribué à dégager les « mystifications idéalistes »²² de la pensée contemporaine, parce qu'il a forcé à prendre en compte l'histoire et le poids de la vie matérielle dans la condition commune des hommes²³, parce que faisant « de l'aliénation de l'homme dans ses produits, succédant à son aliénation dans la nature brute, le désordre central de la société moderne, il a donné, s'il ne l'a pas tenu ensuite, un accent nettement personaliste au départ de sa critique sociale », le marxisme, salué par Mounier comme la deuxième branche de la « révolution socratique du XIX^e » est la grande doctrine économique et politique qui plus que toute autre a révélé en profondeur les structures du capitalisme occidental. Cependant, il ne saurait être la solution. D'abord parce que son rapport à la nature reste un rapport cartésien de possession-soumission, ensuite parce qu'il prétend aboutir à une vision totale de l'homme quand sa vision de l'homme est réduite à sa dimension politico-économique, enfin parce que sa conception d'une histoire discontinue²⁴ l'empêche de voir que par-delà ses formes historiques et sociologiques, il existe une forme « transhistorique » de la personne²⁵. Aussi, ne parvenant pas à comprendre cet universalisme historique, parce que sa philosophie de la nature le conduit à ne voir dans la religion « qu'une activité mythique s'exerçant sur ce secteur (la nature) "non dominé" »²⁶, le marxisme est passible de la même critique que celle qu'il adresse aux doctrines qu'il dénonce :

il est historiquement daté. Il faut donc le dépasser lui aussi car il «... n'est rien pour nous s'il n'est la physique de la faute »²⁷. Son matérialisme poussé à l'extrême, fruit de sa lutte, heureuse certes, contre les idéalismes, l'a conduit à dénuer de tout sens une dimension essentielle de l'homme : sa spiritualité.

À côté de ces doctrines fondamentalement économiques, Mounier cherchera également à positionner le personalisme par rapport à des courants plus spécifiquement philosophiques ou politiques.

Il y a d'abord l'existentialisme, l'autre branche de la révolution socratique du XX^e siècle. Les éléments qui rapprochent le personalisme de l'existentialisme sont nombreux²⁸ : l'accent mis sur la liberté intérieure²⁹, une certaine vision dramatique de l'existence (« le son pascalien de l'existentialisme »³⁰) qui appelle une définition de celle-ci comme « surgissement spirituel permanent » et donc la nécessaire prise en compte par chacun de l'existence de l'autre, autrement dit la mise au premier plan de la communication comme définition essentielle des rapports aux autres et à soi-même. Mais les divergences sont également nombreuses. Mounier reproche à Sartre de poser comme point de départ « une discontinuité absolue » entre les libertés individuelles, c'est-à-dire de nier cette idée qu'il reprend aux pères de l'Église de l'existence « d'un genre humain ayant une histoire et un destin collectif »³¹. À avoir poussé trop loin la valorisation de la subjectivité individuelle, l'existentialiste est tout proche de magnifier le solipsisme et le pessimisme³², et risque à tout moment de sombrer dans la torpeur³³ voire le néant³⁴. Avec le refus érigé en règle comportementale absolue (négativité du savoir, de l'action, etc.), l'existentialisme en vient à oublier toute forme d'objectivité, qu'il s'agisse du monde, des structures sociales³⁵ ou de l'Histoire. Dès lors, l'existentialisme sartrien peut se voir adresser des critiques dévastatrices : « Mais si rien en l'homme ne dépasse l'histoire, cette histoire fut-elle celle de sa liberté, il est livré sans jugement à l'histoire. Le sens de l'histoire, en 1940, pour l'Europe, c'était la servitude. Sa liberté, pour le S.S., c'était de créer Dachau. »³⁶. La subjectivité a donc besoin d'une nourriture autre qu'elle-même, sinon elle s'évanouit³⁷.

Dans le cadre de sa stratégie qui consiste à ne pas se couper du mouvement ouvrier, Mounier devra situer le personalisme par rapport au courant anarchiste³⁸. Il considère en effet qu'il y a, au sein du mouvement ouvrier, une tradition profonde qui renvoie davantage à l'anarchisme qu'au marxisme ou au socialisme. Il cherchera alors à montrer que bien qu'étranger et opposé à l'anarchisme théorique tel qu'il a été systématisé dans les textes, le personalisme trouve dans les intuitions profondes des grands penseurs anarchistes, Bakounine, Kropotkine et surtout Proudhon, des points communs qu'il ne partage à ce point avec aucune des autres doctrines athées existantes. Le

20. « Les équivoques du personalisme », *op. cit.*, p. 275.

21. « Débat à haute voix », *Esprit* n°119, janvier 1946.

22. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 14.

23. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *Esprit* n°150, novembre 1948.

24. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 43.

25. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 689.

26. Note de lecture de l'ouvrage de H. Lefebvre, *Le Matérialisme dialectique*, *Esprit* n°89, février 1940, p. 317.

27. « Refaire la Renaissance », *op. cit.*, p. 15.

28. « Introduction aux existentialismes, I », *Esprit* n°121, avril 1946.

29. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 14.

30. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 692.

31. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 43.

32. « Les équivoques du personalisme », *op. cit.*, p. 273.

33. « Introduction aux existentialismes, II », *Esprit* n°122, mai 1946, p. 767.

34. « Introduction aux existentialismes, III », *Esprit* n°123, juin 1946, p. 944.

35. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 697.

36. « Introduction aux existentialismes, IV », *Esprit* n°124, juillet 1946, p. 102.

37. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 694.

38. « Le destin spirituel du mouvement ouvrier : anarchie et personalisme », *Esprit* n°55, avril 1937.

grand reproche qu'il adresse toutefois aux anarchistes est d'avoir confondu autorité et pouvoir si bien que leur critique de toute forme de pouvoir les a conduit à rejeter toute autorité légitime. Mounier va leur opposer une distinction entre l'autorité, définie comme le fondement du pouvoir, le pouvoir, instrument de cette autorité, et la puissance, qui matérialise le pouvoir. Par suite, il n'y a pas nécessairement antinomie entre liberté et pouvoir. On peut être libre quand bien même il existe un pouvoir, à condition que ce pouvoir s'appuie sur une autorité réelle qui, pour Mounier, est d'ordre fondamentalement moral en ce qu'il représente un système de valeurs.

La critique des fascismes, de tous les fascismes, est une constante de la pensée personaliste³⁹. Il y a au départ la dénonciation de toute forme de totalitarisme, qui, comme le libéralisme quoique sur un mode différent, nie la dimension intérieure de la personne : « on ne totalise pas un monde de personnes »⁴⁰. Et si les fascismes, à l'instar du personalisme, mettent en avant l'idée de communauté, ce n'est que pour mieux écraser les individus qui la composent. La communauté fasciste est en effet une pure illusion car elle demeure totalement extérieure aux individus. En outre, la mystique du chef qui le plus souvent l'accompagne n'est autre que le déguisement à peine masqué d'une soif malade de pouvoir personnel⁴¹.

Toutes ces critiques ont en commun de s'appuyer sur une perspective chrétienne du monde et de l'existence. C'est cette même perspective qui inspire, évidemment, le personalisme de Mounier, quand bien même elle n'implique pas l'exclusion des agnostiques, marxistes et socialistes, communistes et ouvriers notamment. Cela explique l'écho extrêmement favorable que rencontrera un auteur comme H. de Man, penseur socialiste mais dont la critique du matérialisme déterministe témoigne d'un commencement de reconnaissance de l'origine chrétienne de son inspira-

tion socialiste, l'acception d'une vérité éternelle à l'œuvre dans l'Histoire, et qui permet enfin de sortir du marxisme non plus « sur la pente qui descend, mais sur la pente qui monte »⁴².

Qu'est-ce alors que le personalisme ? Ca n'est d'abord pas un système, c'est-à-dire une pensée prétendant englober tous les phénomènes possibles et définitivement arrêtée, figeant à jamais l'activité créatrice de l'esprit tout autant que les possibilités d'action⁴³. Mounier n'aurait de cesse d'insister sur ce point.

Le personalisme n'est ni un spiritualisme ni un matérialisme, car il refuse la coupure cartésienne commune à ces deux traditions : celle qui isole le corps de l'esprit (l'âme), et qui aboutit à dissocier pensée et action⁴⁴. L'homme personaliste est à la fois instinct, raison et amour⁴⁵. Aussi Mounier refuse-t-il tout réductionnisme, économique, spirituel ou moral. Aux causalités linéaires et mécaniques reliant l'esprit à la matière qui caractérisent à la fois l'idéalisme et le matérialisme, le personalisme opposera une causalité circulaire : « Le problème n'est pas de savoir qui des deux commence, mais qui commande leur jeu lié, l'autorité de l'homme créateur ou l'inertie de la matière. Et la décision dépend de l'homme »⁴⁶. Aussi pour Mounier, l'économique et le spirituel seront-ils toujours indissociables.

Rompant avec les pensées dominantes, le personalisme ne se prétend cependant pas une création neuve, pour ainsi dire *ex nihilo*. Le personalisme a une histoire. Cette histoire, c'est d'abord le contexte des années trente avec la crise écono-

mique et les désastres politiques qui amenèrent la Seconde Guerre mondiale. Pour la France, et l'Occident en général, c'est la fin d'un monde, d'où l'urgence qu'il y a de saisir autrement les problèmes de civilisation. Mais l'histoire du personalisme est aussi sa généalogie compliquée où se côtoient Kierkegaard, Marx et Proudhon, Nietzsche et Péguy, Scheler et Jaspers, Dostoïevski, Berdiaeff, Maritain, Proudhon et de Man⁴⁷. Et si l'on remontait plus loin, on rencontrerait Pascal et les pères de l'Église⁴⁸.

Le personalisme n'est pas non plus une pure pensée : il est action : « Ce qui n'agit pas n'est pas. [...] Une théorie de l'action n'est donc pas un appendice au personalisme, elle y occupe une place centrale »⁴⁹. Autrement dit, l'engagement est au cœur du personalisme.

Qu'est-ce donc que le personalisme ? « Nous appelons personaliste toute doctrine, toute civilisation affirmant le primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement »⁵⁰. Le concept de base du personalisme, c'est la personne.

La personne «... est la seule réalité que nous connaissons et que nous faisons en même temps du dedans. Présente partout elle n'est donnée nulle part »⁵¹. Intermédiaire entre l'individu du libéralisme et la totalité des systèmes collectivistes tout en leur étant radicalement étranger, le concept de personne permet à Mounier d'échapper au débats extrémistes⁵² qui opposent les tenants d'un individualisme méthodologique et les partisans de l'approche holiste.

39. « Contre tous les fascismes », *Esprit* n°58, juillet 1937, p. 650.

40. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 44.

41. « Révolution communautaire », *Esprit* n°28, janvier 1935, p. 567.

42. Note de lecture de l'ouvrage de H. de Man, *L'idée socialiste*, *Esprit* n°31, avril 1935, p. 91.

43. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 703.

44. « Situation du personalisme », *op. cit.*, p. 7.

45. Mounier développe sa conception de l'homme dans son *Traité du caractère*, Seuil, Paris, 1946.

46. « Situation du personalisme (suite et fin) », *op. cit.*, p. 446-447.

47. « Tâches actuelles d'une pensée d'inspiration personaliste », *op. cit.*, p. 681.

48. « De la propriété capitaliste à la propriété humaine », *op. cit.*

49. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 96.

50. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 6.

51. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 6.

52. « Semaines sociales et personalisme », *Esprit* n°68, mai 1938, p. 206.

L'absence d'antinomie entre le tout et les parties s'expliquent par une substance commune de nature spirituelle. La personne est alors et avant tout un être spirituel⁵³. «Ma personne n'est pas mon individu. Mon individu, c'est la diffusion de ma personne à la surface de ma vie, la complaisance avec laquelle je puis jouir de cette dispersion, la rigueur de sécurité, d'égoïsme et de revendications dont je la protège: d'un mot, la dissolution de la personne dans la matière. La personne est maîtrise, choix, formation et générosité. [...] Ma personne n'est pas la conscience que j'ai d'elle. La personne n'est pas ma personnalité. Les trois dimensions de la Personne: vocation, incarnation, communion»⁵⁴. Incarnée, la personne ne peut échapper totalement aux servitudes matérielles. Engagée, la personne se situe aux antipodes de l'individu introverti, égotiste⁵⁵. La personne n'existe que parce qu'elle s'expose⁵⁶ c'est-à-dire parce qu'elle se donne: «C'est une liberté d'initiative, c'est-à-dire un foyer de commencements, une première pente vers le monde, une promesse d'amitiés multiples, une offre de soi. On ne se trouve qu'en se perdant; on ne possède que ce qu'on aime»⁵⁷. C'est pourquoi la personne est essentiellement amour et gratuité⁵⁸. Cependant un tel don n'est pensable qu'au regard d'une communauté que la personne contribue à créer et animer tout en lui appartenant. La personne est ainsi inséparable de la communauté. Le personnalisme est communautaire par définition⁵⁹.

Le concept mouniériste de personne ne prend pleinement son sens qu'au regard du sens de l'Histoire. Le personnalisme est un existentialisme historique. D'ailleurs, la plupart des concepts forgés par Mounier ne se comprennent qu'en mouvement. Et s'il y a mouvement c'est parce qu'il y a éternité. Mounier renverse ainsi les contradictions qu'il dénonçait chez les libéraux et les marxistes. La dialectique de l'Histoire est certes en partie déterminée par l'économique, mais la connaissance de

l'histoire passée permet d'agir sur l'histoire à venir. Ainsi le capitalisme est-il un accident qui se comprend à l'aune de vérités éternelles⁶⁰; L'Histoire est alors ce mouvement généralisé, le déploiement continu d'une permanence. Cette permanence c'est la personne: «L'histoire de la personne sera donc parallèle à l'histoire du personnalisme. Elle ne se déroulera pas seulement sur le plan de la conscience, mais, dans toute sa largeur, sur celui de l'effort humain pour humaniser l'humanité»⁶¹. Ainsi Mounier peut-il mêler un absolu de l'histoire et la variabilité de l'histoire telle qu'elle se déroule: «... s'il est de l'essence de la personne d'être située, un personnalisme ne peut s'affirmer qu'au sein d'un jugement historique concret...»⁶².

Politique et spirituel sont alors irréductiblement liés: le politique est l'organe du spirituel⁶³, conformément à la dialectique de l'autorité et du pouvoir que Mounier opposait aux anarchistes. La quatrième voie à l'avènement de laquelle Mounier emploie toutes ses forces doit donc se situer au-delà du matérialisme individualiste, du matérialisme collectiviste et des spiritualismes fascistes⁶⁴, n'être ni à droite ni à gauche⁶⁵. Elle doit affirmer clairement ses positions en ce qui concerne les points essentiels que sont: la métaphysique de l'homme, le problème national et la question économique⁶⁶. Les positions de Mounier sur les deux premiers points sont: «un humanisme personnaliste, assez souple pour que des chrétiens et des non-chrétiens

puissent l'accepter» et «une volonté concrète de rechercher dans les lignes de tradition françaises un redressement proprement français». Le passage à la quatrième voie implique donc une révolution personnaliste. Les réformes économiques y joueront un rôle capital.

L'ÉCONOMIE PERSONNALISTE

La place de l'économie dans une société personnaliste est importante mais non omnipotente. Il faut rompre avec une logique née avec la révolution industrielle et qui aboutit à une aberration: «L'importance exorbitante prise aujourd'hui par le problème économique dans les préoccupations de tous est le signe d'une maladie sociale. L'organisme économique a brusquement proliféré à la fin du XVIII^e siècle, et comme un cancer il a bouleversé ou étouffé le reste de l'organisme humain»⁶⁷. Contre Saint-Simon qui croyait possible la substitution du gouvernement des hommes par l'administration des choses⁶⁸, l'économique doit être subordonnée à la politique, elle-même tributaire d'une éthique⁶⁹ et ordonnée par un principe de type spirituel⁷⁰: «Le spirituel est aussi une infrastructure»⁷¹. Les propositions de réforme économique inspirées par le programme personnaliste découleront ainsi d'une vision totale de la crise des années trente: «... la crise est à la fois une crise économique et spirituelle, une crise des structures et une crise de l'homme»⁷².

53. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 57.

54. «Révolution personnaliste», *Esprit* n°28, janvier 1935, p. 3.

55. «Semaines sociales et personnalisme», *op. cit.*, p. 206.

56. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 32.

57. «Refaire la Renaissance», *op. cit.*, p. 36.

58. «Court traité de la mythique de gauche», *op. cit.*, p. 918.

59. «Situation du personnalisme (suite et fin)», *op. cit.*, p. 453.

60. «Refaire la Renaissance», *op. cit.*, p. 15.

61. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 7.

62. «Situation du personnalisme (suite et fin)», *op. cit.*, p. 434.

63. «Refaire la Renaissance», *op. cit.*, p. 10.

64. *Esprit* n°18, mars 1934, Avant-propos; «Révolution communautaire», *op. cit.*, p. 566-567.

65. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 170; «Court traité de la mythique de gauche», *op. cit.*, p. 886.

66. «Chronique permanente pour une troisième force», *Esprit* n°38, novembre 1935, p. 278.

67. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 126.

68. «Refaire la Renaissance», *op. cit.*, p. 11.

69. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 100.

70. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 127.

71. *Le Personnalisme*, *op. cit.*, p. 24.

72. «Situation du personnalisme», *op. cit.*, p. 7.

La révolution personaliste s'inscrit cependant dans une dialectique subtile où la volonté de rupture n'implique pas une discontinuité radicale. Conformément à sa philosophie de l'Histoire, le projet personaliste juge absurde une rupture totale et immédiate avec tout ce qui fait le présent du capitalisme. Certes : « Jamais tyran ne disposa d'un aussi universel pouvoir de broyer les hommes, par la misère où par la guerre, d'un bout à l'autre de la terre aucun tyran n'accumula dans le silence de la normalité autant de ruines et d'injustices »⁷³. Il n'empêche qu'il faut commencer par faire avec et même conserver ce qu'il a pu avoir de bon, au moins en principe. Ainsi en est-il de la technique dont on ne peut dire *a priori* si elle est monstrueuse ou porteuse d'espoirs libérateurs étant donné qu'elle est potentiellement les deux⁷⁴. C'est le système politique, économique et spirituel dans lequel elle s'inscrit qui dictera la vérité de la technique. Mounier ne la condamne donc pas en soi (il considère comme aberrante la position de ceux qui souhaitent sortir du capitalisme par un retour à une civilisation rurale et artisanale). Il affirme simplement qu'elle est mal employée, le capitalisme libéral la poussant à aller au contraire de ce à quoi elle devrait conduire : l'humanisation de l'homme⁷⁵. Ainsi également du principe de liberté pour certains métiers, ou des monopoles, à condition de rendre leur pouvoir à la Nation, du marché des changes à condition qu'il soit organisé, et même de l'intérêt monétaire s'il est compris comme principe d'assurance collective et non comme une rente individuelle⁷⁶. Mounier appelle ainsi à un socialisme rénové, démocratique, qui doit être dans la continuité du capitalisme : « On ne substituera pas au capitalisme un régime construit de toutes pièces. L'économie a plus de continuité. C'est en plein corps capitaliste qu'apparaissent les premières ébauches d'un monde socialiste »⁷⁷.

Il n'empêche que la rupture avec le capitalisme libéral doit être signifi-

cative, afin d'éviter d'être accusé, derrière le vocable de personne, de restaurer « le vieil individualisme mourant »⁷⁸. La révolution personaliste doit également se situer au-delà du réformisme, « qui n'atteint pas la source du désordre »⁷⁹ et de la table rase anarchiste « qui le prolonge ». Mounier rejette aussi le corporatisme, trop éloigné d'une réalité où les divergences d'intérêt sont telles qu'elles interdisent d'assimiler la totalité sociale à un organisme humain, tout autant que l'utopie proudhonienne d'un retour à une multitude communautaire⁸⁰. Quant aux « pseudo-solutions » autoritaires, le personalisme s'en démarque avec force, car qu'il s'agisse de l'Allemagne, de l'Italie ou de l'URSS, l'État s'est arrogé l'autorité suprême et ne s'en sert qu'en vue de ses intérêts propres, si bien qu'une opposition entre travail et État a remplacé l'opposition entre travail et capital, sous couvert de mythes tels que le racisme, le nationalisme ou l'industrialisation⁸¹.

La révolution personaliste se définit alors comme révolution communautaire et personnelle. Elle n'est pensable que si chacun entreprend une série de ruptures dans ses attitudes propres : s'abstenir de prêter avec intérêt, s'interdire tout comportement spéculatif, sur les biens ou des capitaux, refus de tout gain non fondé sur un travail effectivement fourni ou un service rendu à la communauté (loteries, jetons de présence, rémunération d'intermédiaires fictifs, par exemple), réviser ses besoins afin de ne s'attacher qu'à l'essentiel, le superflu revenant à la communauté : « Notre croyance fondamentale, c'est

qu'une révolution est affaire d'hommes, que sa principale efficacité est la flamme intérieure qui se communique d'homme à homme, quand les hommes s'offrent gratuitement aux hommes »⁸². Cette modification des comportements nécessite cependant des réformes de structure : « Nous ne reprenons pas seulement la parole de Péguy : "La Révolution sera morale ou ne sera pas." Nous précisons : "La Révolution morale sera économique ou ne sera pas. La révolution économique sera morale ou ne sera rien" »⁸³. Ce volontarisme économique s'inscrit dans une théorie générale de l'action personaliste, passage obligé d'une pensée qui se veut pensée de l'engagement. L'action individuelle personaliste est multidimensionnelle, elle concerne : la modification de la réalité extérieure, la formation, le rapprochement entre les hommes et le développement de la valeur communautaire. L'économie apparaît indirectement dans cette dernière dimension avec le travail présenté comme vecteur d'un lien communautaire. Mais c'est la première dimension qui met pleinement en évidence le rôle de l'action économique : c'est l'acte qui vise à dominer et organiser une matière extérieure que Mounier nomme action économique : « C'est le domaine de la science appliquée aux affaires humaines, de l'industrie au sens large du mot. Elle a sa fin et sa mesure propre dans l'efficacité. »⁸⁴ Si l'action en général n'est donc pas réduite à sa seule composante économique, il reste que cette dernière occupe une place déterminante dans l'acte révolutionnaire car «... le primat

73. « Confession pour nous autres chrétiens », *op. cit.*, p. 888.

74. Pour des développements sur cette dialectique de la technique, voir de façon générale *La Petite Peur du XX^e siècle*, Seuil, Paris, 1948. La thèse de Mounier est résumée dans *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 27-28.

75. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 133.

76. « Nouveau régime économique », *Esprit* n°11-12, septembre 1933, p. 735.

Ce texte n'est pas de Mounier. Il n'est pas signé mais Mounier en fait un éloge tel qu'il est nécessaire

de le considérer comme une référence à part entière, « Confrontation », *Esprit* n°11-12, septembre 1933, p. 718.

77. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 114.

78. « Révolution personaliste », *op. cit.*

79. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 165.

80. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 115.

81. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 168-169.

82. « Débat à haute voix », *op. cit.*, p. 183.

83. « Situation du personalisme », *op. cit.*, p. 7.

84. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 99.

de l'économique est un désordre historique dont il faut sortir. Pour en sortir, il ne suffit pas d'entraîner les hommes, il faut contraindre les choses : on ne guérira l'économique qu'avec l'économique, sinon seulement par l'économique». La révolution économique (et politique) est ainsi présentée comme le premier pas de la «révolution spirituelle».⁸⁵

Les réformes proposées par Mounier découlent directement de son diagnostic concernant la crise de civilisation qui touche la France, et avec elle tous les pays occidentaux. Il y a chez cet auteur l'idée que le capitalisme est entré nécessairement en crise car la crise qui l'affecte est une crise inhérente à ses structures. Elle s'explique fondamentalement par le fait que le profit individuel est le seul mobile de l'action capitaliste et par le régime de la propriété privée des moyens de production.

Avec le profit légitimé comme fin ultime, s'installe une tyrannie de l'argent d'autant plus scandaleuse que l'argent devient à son tour une fin en soi dans un système qui, en tolérant le prêt à intérêt, instaure comme principe la fécondité de la monnaie. Il faut selon Mounier renverser la logique du circuit capitaliste, où la recherche du profit spéculatif dicte sa loi à la sphère de la production, laquelle détermine à son tour le contenu de la consommation. La personne n'y apparaît qu'en dernier lieu, c'est pourquoi le capitalisme est un régime de soumission. «Une économie personnaliste règle au contraire le profit sur le service rendu dans la production, la production sur la consommation, et la consommation sur une éthique des besoins humains replacés dans la perspective totale de la personne.»⁸⁶ En insistant sur le fait que c'est à la fois dans la consommation et dans la production que l'économie doit se mettre au service de la personne «intégrale», Mounier se démarque en outre du coopératisme (réduction de la personne comme consommateur) et du syndicalisme, avec les dérives productiviste et industrialiste inhérentes

à la réduction de la personne comme simple producteur opérée par ce dernier.

Le circuit personnaliste repose sur un concept central : la circulation. Dans une économie saine, il n'y a que des échanges de biens et de services contre des biens et des services. C'est pourquoi «la circulation est une nécessité et l'accumulation, une catastrophe.»⁸⁷ Il convient donc de supprimer tout ce qui peut entraver la circulation des richesses. Cela passe par une nécessité absolue : l'anéantissement de l'esprit du gain.

Le régime de propriété capitaliste⁸⁸, dont le corollaire est bien sûr le salariat, explique les blocages dans la circulation de même qu'il permet la soumission de la personne aux intérêts financiers. En institutionnalisant la séparation du capital et du travail, le régime de la propriété privée des moyens de production a finalement abouti à la transformation d'un système où initialement les détenteurs de capitaux étaient aussi les décideurs en un système où règne en maître la société anonyme, où les conflits entre les intérêts respectifs des cadres et des exécutants (le travail) et des propriétaires (le capital) sont devenus la règle.

Les grands axes de la révolution économique personnaliste visent à établir «...un régime qui prend autorité sur les salaires, interdit toute spéculation, règle le régime des prix»⁸⁹. Ils concerneront donc l'organisation de la production et le régime de propriété-socialisation ni totale ni étatique de la production, le travail-abolition du salariat et primat du travail sur le capital, et le système de financement-nationalisation du crédit. La jonction avec la nécessaire

révolution intérieure à la personne se fera dans la transformation de l'éthique des besoins permise et inspirée par ces réformes de structure. L'ambition de Mounier est d'établir une véritable synthèse du libéralisme et du collectivisme : «Le personnalisme garde la collectivisation et sauve la liberté en l'appuyant à une économie autonome et souple au lieu de l'adosser à l'étatisme»⁹⁰.

Le système de production doit être organisé différemment selon que l'on a affaire à la production de biens répondant à la satisfaction du minimum vital et que la société personnaliste érige en droit absolu de la personne, ou à des biens d'un autre ordre, répondant à la satisfaction de besoins que Mounier juge superflus. Dans le premier cas, la nationalisation et la planification seront obligatoires⁹¹. Pour le reste, l'activité sera organisée dans le cadre de coopérations, voire d'un «corporatisme post-capitaliste», ou pourra même être totalement individualisée et libéralisée⁹². Une économie pluraliste donc, à trois secteurs : nationalisé, coopératif et libre⁹³. Les auteurs de «Nouveau régime économique» préciseront : le secteur nationalisé sera très étendu et concernera toutes les industries quelque peu développées ; le secteur coopératif pourra englober l'agriculture, le commerce et les petites industries ; quant au régime totalement libre, il continuera de s'appliquer aux professions libérales, ainsi qu'aux entreprises individuelles où il y a identité de personne entre les apporteurs de capitaux et les décideurs, c'est-à-dire où la séparation du capital et du travail n'engendre pas le diktat des actionnaires sur l'activité de l'entreprise, de l'anonyme sur le

85. «Situation du personnalisme», *op. cit.*, p. 8.

86. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 144.

87. «Nouveau régime économique», *op. cit.*, p. 724.

88. «De la propriété capitaliste à la propriété humaine», *op. cit.*

89. «Pour une technique des moyens spirituels, II», *op. cit.*, p. 404.

90. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 162.

91. Pour les modalités pratiques d'une planification personnaliste, voir R. Mossé, «La défense de la liberté de la personne et l'économie planifiée», *Esprit*, juillet 1936.

92. «Manifeste au service du personnalisme», *op. cit.*, p. 162.

93. «Chronique permanente pour une troisième force», *op. cit.*, p. 278.

94. «De la propriété capitaliste à la propriété humaine», *op. cit.*, p. 64.

personnel⁹⁴. Mounier pense alors qu'il est tout à fait possible de planifier le volume de la production en s'appuyant sur une estimation des besoins réels de consommation fournie par les statistiques relatives aux besoins vitaux et sur les besoins que chacun peut exprimer librement en tant que consommateur. Il prévoit aussi les moyens de gérer l'incertitude inhérente à une volonté de souplesse: «... il ne sera fait usage de la manipulation monétaire des prix que comme dernier recours de l'équilibre économique entre l'offre et la demande: une assurance-solidarité des entreprises de la même production peut neutraliser dans leurs conséquences fâcheuses les brusques mouvements du caprice public.»⁹⁵

Il va de soi que ces réformes, inspirées par la volonté de voir la notion de service se substituer progressivement à celle de profit impliquent la nationalisation du crédit⁹⁶. Car il en est du crédit (clairement défini comme l'acte de création monétaire) comme de la technique: il est potentiellement bon et mauvais à la fois, selon l'usage qu'en permettent les institutions sociales.

La règle est simple: il ne doit exister de monnaie qu'en rapport avec le trafic commercial, sinon c'est la spéculation et l'inflation⁹⁷. Le grand modèle de l'économie personaliste est ici la Banque du Peuple de Proudhon, que l'on considère d'autant plus réalisable que la monnaie s'est dématérialisée à un point tel que la déconnexion de toute base matérielle (l'or) est rendue possible. Pour assurer une circulation sans entrave, il suffit de rendre le chèque obligatoire: «... il suffirait d'instituer le chèque obligatoire dans un pays pour en modifier, du jour au lendemain, et en pacifier tout l'aspect économique et social.» Une telle mesure éliminant toute possibilité de retrait matériel laisserait intact le volume des dépôts et permettrait la stabilité monétaire nécessaire à la réalisation de tout projet d'entreprise, entendons par là l'assurance que le projet ne pourra être remis en cause par une demande

rendue insuffisante par des retraits massifs. On pense ainsi pouvoir éliminer une composante cruciale de l'incertitude économique. Par là même, la création de monnaie est autorisée, mais uniquement pour l'escompte des effets de commerce: «... parce que leur circulation, seule, est fermée sur elle-même.» Cependant, l'incertitude ne pouvant être totalement éliminée de l'économie personaliste, la réalisation de cette réforme passera par la création d'une Compagnie nationale d'assurances privées réservées aux entreprises individuelles, à laquelle elles devront obligatoirement adhérer de sorte que: «La prime remplacera le taux d'intérêt actuellement usité dans le régime capitaliste.»

La réforme monétaire se double d'une réforme fiscale: suppression de l'impôt indirect et création d'un impôt direct prélevé à la source, directement sur les comptes des particuliers et des entreprises. Par ailleurs, en ce qui concerne les paiements internationaux, est prévue la création d'une Chambre de compensation universelle.

La conception et la place du travail nécessitent une révolution de même ampleur. Dans la conception personaliste, le travail est multidimensionnel, à la fois politique, économique, juridique, social, moral et spirituel⁹⁸.

Le travail est une valeur par excellence en ce qu'il participe de la personne et de la communauté⁹⁹. Mais il n'est pas seul à composer cet idéal supérieur qui selon Mounier permet de réconcilier la personne et la communauté par-delà les primats de l'individu et des totalités écrasantes. Autant dire que le travail n'est pas une fin en soi dans la société person-

naliste car ce à quoi il sert, savoir la production de richesses, n'est pas non plus une fin en soi¹⁰⁰. Mounier appuie ses conceptions sur une distinction entre travail, activité et loisir¹⁰¹. «Le travail n'est pas en droit toute la vie, ni l'essentiel de la vie de l'homme. Il y a au-dessus de lui la vie de l'âme, la vie de l'intelligence, et la vie de l'amour. Le régime capitaliste d'abrutissement à la peine, le régime fordiste et stalinien qui détourne dans une mystique du travail tous les enthousiasmes de l'homme sont deux formes d'une hérésie: l'hérésie travailliste.» Cependant le travail est nécessaire et le sera toujours car: il faut assurer la subsistance de tous, il est un instrument de discipline personnelle, et parce qu'il est source de camaraderie, il prépare «des communautés plus profondes». Le travail est ainsi une obligation: «Qui ne travaille pas, et le peut, ne mange pas.»¹⁰² Cette obligation garantit le primat du travail sur le capital, et renverse ainsi un des piliers majeurs de l'organisation capitaliste. Complémentaire du travail, il y a l'activité: «Le contraire de l'activité est l'oisiveté (ou temps vide), le contraire du travail est le repos. L'oisiveté est contre nature [...] Le vrai repos est une activité pleine, plus essentielle à l'homme que le travail...»¹⁰³

Le problème est alors d'envisager les réformes concrètes qu'appellent ces convictions fondamentales, c'est-à-dire de proposer un mode nouveau de répartition et de rémunération du travail qui soit irréductible à un rapport salarial et qui parte du principe que le travail est le seul facteur de production qui crée véritablement des richesses¹⁰⁴. Mounier renvoie ici dos-à-dos la conception d'un travail-

95. «Manifeste au service du personalisme», *op. cit.*, p. 148.

96. *Esprit* consacre son numéro 13, octobre 1933, à la question de l'argent.

97. «Nouveau régime économique», *op. cit.*, p. 726.

98. Le numéro 10 de *Esprit* est tout entier consacré au travail, juillet 1933.

99. «Manifeste au service du personalisme», *op. cit.*, p. 60.

100. *Le Personalisme*, *op. cit.*, p. 25.

101. *Esprit*, n°10, *op. cit.*, conclusion.

102. «Manifeste au service du personalisme», *op. cit.*, p. 151.

103. *Esprit* n°10 *op. cit.*, p. 639-630.

104. «Manifeste au service du personalisme», *op. cit.*, p. 150.

Indications biographiques

Emmanuel Mounier est né à Grenoble (Isère) le 1^{er} avril 1905. Une scolarité sans heurts le conduit au lycée Champollion où il prépare le baccalauréat spécialité philosophie, qu'il obtient en 1923. Il s'inscrit à la faculté des sciences de Grenoble pour préparer le PCN et semble s'engager, comme son père (son père est pharmacien), vers une profession médicale. Mais telle n'est pas sa vocation car il change radicalement d'orientation (1924) et se lance dans l'étude de la philosophie sous la houlette de J. Chevalier. Il vise alors l'apostolat. Mounier quitte Grenoble pour Paris et la Sorbonne en 1927 afin de préparer l'agrégation de philosophie qu'il réussit brillamment en 1928 (deuxième, juste derrière R. Aron). De 1928 à 1931 il obtient une bourse de doctorat, qui ne débouchera pas sur la rédaction d'une thèse. Aussi le retrouve-t-on professeur en lycée, à Neuilly puis à Saint-Omer (1931-1932).

L'année 1932 est une date charnière dans la vie de Mounier : il quitte l'enseignement et fonde la revue *Esprit* dont le premier numéro paraît en octobre 1932. Dès lors, son engagement sera permanent, qui l'amènera à voyager souvent. Il se marie en juillet 1935 et s'installe à Bruxelles jusqu'en juin 1937, renouant en partie avec l'activité d'enseignant au Lycée français. En 1938, Mounier cherche à revenir à Paris. Il acquiert avec quelques amis « Les Murs blancs », belle et grande bâtisse située près de Paris, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Mais la guerre et l'occupation allemande feront que la communauté ne s'y installera qu'après la Libération.

De septembre 1939 à mai 1940, Mounier est soldat à Grenoble (fait prisonnier, il est relâché en mai 1940). Il s'installe alors à Lyon et tente de reprendre *Esprit*. On le trouve aussi comme l'un des intervenants majeurs à l'École nationale des cadres d'Uriage (Isère), jusque la fin de l'année 1941 où le gouvernement de Vichy exige son départ. Le conflit avec Vichy, latent jusque-là, atteint alors son paroxysme : accusé dans un procès attenté par Vichy à *Combat* (le procès vise cinquante « communistes »), il est emprisonné de janvier à octobre 1942. Une fois libéré, il s'installe dans la clandestinité et trouve refuge à Dieulefit (Drôme), C'est pour Mounier l'occasion d'un retour à la philosophie. Il restera à Dieulefit jusqu'à la Libération.

À la fin de la guerre, Mounier reprend la publication de *Esprit* (décembre 1944) et s'installe définitivement dans la communauté des « Murs blancs ». Il voyage de nouveau, souvent, à l'étranger notamment. Il meurt à Châtenay-Malabry, le 22 mars 1950.

marchandise (celle des économistes classiques et néo-classiques) et l'approche marxiste d'une marchandise-travail. La rémunération du travail ne sera pas un salaire, c'est-à-dire ni un prix ni une quantité de travail : « Il faut donc tenir pour règle que le salaire ne peut pas se mesurer essentiellement que par la quantité de travail, le travail n'étant pas mesurable, mais qualitatif et personnel... »¹⁰⁵. Ce sera la communauté qui déterminera la juste rémunération du travail en tenant compte de la nécessité d'assurer le minimum de subsistance (« le degré d'aisance et de formation qui lui (le travailleur) permettra de mener une vie pleinement humaine ») tout en répondant aux exigences de l'entreprise et de l'économie en général. En ce qui concerne enfin la question du volume de l'emploi, elle est traitée collectivement (pas nécessairement au niveau de la nation) dans le cadre d'une Constitution nationale qui proclame le droit au travail pour tous. Telle est la philosophie qui inspire Mounier quand il décide de rédiger et de proposer aux lecteurs d'*Esprit* une « Déclaration des Droits des personnes et des collectivités ». L'idée de base que « Le travail n'est pas une marchandise » (art. 27 de la première version¹⁰⁶) est reprise ainsi que la double affirmation selon laquelle le travail est à la fois une obligation (art. 26 première version) et un droit : « Tout homme a droit au travail, c'est-à-dire, a droit de recevoir un emploi garanti, avec une juste rémunération de son travail, en quantité et en qualité. L'État est garant de ce droit. » (art. 17 de la dernière version¹⁰⁷).

La dernière version de la Déclaration témoigne en outre d'une montée en puissance du souci de protection des personnes, avec l'apparition d'articles relatifs à la création d'un système de sécurité sociale (protection contre la maladie, justice sociale, etc.).

La Déclaration affirme également dans sa dernière version le droit au loisir pour tous (art. 20). Il n'y a là aucune espèce de paradoxe car

Mounier est convaincu que l'éthique personnaliste appliquée à une économie où le développement des techniques n'a aucune raison de s'arrêter doit inexorablement conduire à une réduction de la durée du travail. Mounier partage totalement ce que les auteurs de « Nouveau régime économique » écrivent à ce propos : « Dans les circonstances actuelles,

nous sommes évidemment partisans de la semaine de 40 heures sans réduction des salaires globaux. Mais

¹⁰⁵. *Esprit* n°10 *op. cit.*, p. 636.

¹⁰⁶. « Projet d'une Déclaration des Droits des personnes et des collectivités », *Esprit* n°105, décembre 1944, p. 124.

¹⁰⁷. « Faut-il réviser la Déclaration des Droits? », *Esprit* n°110, mai 1945, p. 854.

la semaine de 40 heures n'est pour nous qu'une première conquête. En réalité nous nous demandons si cette formule n'est pas déjà dépassée. Car nous estimons que tout progrès technique doit entraîner une diminution corrélative de l'effort humain.»¹⁰⁸

Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans le plus facile des mondes ? Certainement pas, car il faut rappeler sans cesse que ces transformations radicales des structures économiques, si elles sont envisageables comme autant de décrets et de lois fondatrices, ne sauront être efficaces que si chaque personne opère sa propre révolution intérieure. Parler du minimum vital, du travail pour tous, de l'activité créatrice comme complément du travail laborieux, cela suppose l'intériorisation par tous d'une éthique personaliste des besoins valorisant l'essentiel au détriment du superflu : « Sur le plan de l'éthique individuelle, nous pensons qu'une certaine pauvreté

est le statut économique idéal de la personne : par pauvreté nous n'entendons pas un ascétisme indiscret, ou quelque avarice honteuse, mais une défiance de la lourdeur des attaches, ... »¹⁰⁹, en bref, un « goût de la simplicité ». Cette éthique repose à son tour sur une conception du bonheur : « Une certaine idée du bonheur n'est pas exclue d'une morale personaliste. On en chercherait le sens du côté de quelques états vécus plus ou moins brièvement au cours du travail de la personne : une certaine situation d'accomplissement et de plénitude, en même temps de détente et de gratuité, une sorte de légèreté intérieure qui se communique aux choses et aux êtres proches »¹¹⁰.

Pour Mounier, l'ensemble de ces réformes économiques, politiques et morales sont nécessairement justes. Elles vont en effet dans le sens d'une philosophie de l'Histoire qui affirme sa finalité comme étant la seule possible¹¹¹ : l'avènement de la civili-

sation personaliste, « ... une civilisation dont les structures et l'esprit sont orientés à l'accomplissement comme personne de chacun des individus qui la composent. Les collectivités naturelles y sont reconues dans leur réalité et dans leur finalité propre, différente de la simple somme des intérêts individuels et supérieure aux intérêts de l'individu matériellement pris. Elles ont néanmoins pour fin dernière de mettre chaque personne en état de pouvoir vivre comme personne, c'est-à-dire de pouvoir accéder au maximum d'initiative, de responsabilité, de vie spirituelle »¹¹². ■

108. « Nouveau régime économique », *op. cit.*, p. 751.

109. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 146.

110. « Court traité de la mythique de gauche », *op. cit.*, p. 911-912.

111. « Y a-t-il une justice politique ? », *Esprit* n°136, août 1947, p. 231.

112. « Manifeste au service du personalisme », *op. cit.*, p. 59-60.